

EFFICIENCE DE LA TÉLÉMÉDECINE : UN PREMIER BILAN DE LA HAS

Note d'analyse - 15 avril 2014

Dans [un récent rapport](#), la Haute Autorité de Santé (HAS) fait le bilan des études d'évaluation médico-économique de télémédecine (téléconsultation, télé-expertise et télésurveillance).

Ce qu'il faut retenir :

- L'ensemble des études d'évaluation médico-économiques de projets de télémédecine se caractérise par une faiblesse de méthodologie : durée d'étude de l'évaluation trop courte, taille des échantillons trop faible, absence d'analyse de sensibilité, manque de précisions sur les schémas d'étude, etc.
- L'efficacité de la télémédecine est avérée pour certaines spécialités médicales : cardiologie, radiologie, dermatologie et l'organisation des soins à domicile et en établissement (psychiatrie notamment).
- Les résultats des études sont difficilement généralisables car ils sont très dépendants du contexte du projet, du système de santé en vigueur et des pratiques de télémédecine de chaque étude.
- En complément de l'évaluation médico-économique, la HAS recommande d'évaluer pour chaque type d'intervenants l'amélioration de la prise en charge du patient liée à la télémédecine

Pour les acteurs de la télémédecine, l'enjeu est de mettre en place des procédures d'évaluation médico-économique homogènes, partagées par tous et reflétant l'apport médical et économique de ce type de projet.

OpusLine s'engage activement à vos côtés pour vous aider à concevoir et réaliser les évaluations médico-économiques de vos projets de télémédecine et en faire des outils efficaces d'aide à la décision et de construction de business model.

Etat des lieux des études sur la télémédecine

Parmi les 286 études publiées sur la télémédecine, la HAS a retenu 74 études ayant mis en œuvre une évaluation médico-économique pertinente. Les autres études ont été exclues lorsque la

définition de la télémédecine n'était pas conforme à la définition de la loi française ou que l'étude avait des visées marketing.

Analyse des études

Les études des projets de télémédecine ont été évaluées selon la grille de critères de référence définie par la HAS dans son guide méthodologique publié en 2011.

En particulier une évaluation médico-économique en télémédecine impose de comparer l'acte de télémédecine avec un « groupe contrôle » sur lequel est pratiquée la médecine traditionnelle (par exemple, la téléconsultation est comparée au déplacement du patient pour une consultation en face-à-face chez le spécialiste).

Etude de la satisfaction des patients

L'impact de la télémédecine sur la satisfaction a été évalué dans 9 études sélectionnées par la HAS. Cet indicateur est généralement étudié uniquement pour le groupe d'intervention sur lequel est pratiquée la télémédecine, en fin d'expérimentation et séparément de l'évaluation économique. La HAS recommande d'utiliser une matrice d'estimation des impacts de la télémédecine dans les évaluations médico-économiques afin d'évaluer pour chaque type d'intervenants l'amélioration de la prise en charge liée à la télémédecine (accessibilité, coûts, organisation et qualité des soins).